ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Thaïlande

Question écrite n° 90184

Texte de la question

Pour la première fois, le Premier ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra a laissé entendre le 15 mars 2006 qu'il pourrait se retirer temporairement alors que les revers n'ont cessé de s'accumuler depuis pour lui en peu de temps. « Je suis prêt à envisager toute solution » et « je prendrai la meilleure décision le moment venu », a affirmé M. Thaksin, alors que la presse lui demandait s'il pourrait abandonner son poste pendant un certain temps comme l'ont suggéré des universitaires et des hommes d'affaires afin de sortir de la crise qui se poursuit depuis sept semaines. Dans la soirée du 15 mars 2006, le principal conseiller du roi de Thaïlande a lancé un appel pressant et inhabituel à tous les protagonistes pour qu'ils mettent fin « rapidement » au conflit politique actuel, « au nom de la paix nationale ». Le Premier ministre est la cible de vives critiques depuis la vente par sa famille, pour 1,9 milliard de dollars, de toutes les parts qu'elle détenait dans Shin Corp, géant des télécommunications qu'il avait fondé avant d'entrer en politique. C'est Temasek, holding financier dirigé par l'épouse du Premier ministre de Singapour, qui a pris le contrôle du conglomérat le 23 janvier 2006, suscitant la colère d'une partie des classes moyennes et des élites de Bangkok qui ont dénoncé la cession de ce « bien stratégique » à des « étrangers » et le fait que le bénéfice n'est pas imposable. Mais les revers du Premier ministre thaïlandais ne s'arrêtent pas là. En effet, il a subi une série de camouflets, à commencer par la pression de la rue qui s'est accentuée mardi à Bangkok où plusieurs dizaines de milliers de personnes ont réclamé sa démission, cette fois devant le siège du Gouvernement. Quelque 20 000 manifestants y campaient toujours le 15 mars 2006 au soir, selon la police. Par ailleurs, les chefs des forces armées ont contredit M. Thaksin qui, face à la poursuite des manifestations, avait brandi la menace de l'état d'urgence en cas de violence, arguant du fait que ce n'était pas nécessaire, qu'un tel recours « ne ferait que nuire à l'image du pays », et que « les forces armées sont sous l'autorité du roi ». Pour tenter de désamorcer la crise provoquée par la vente de Shin Corp, le Premier ministre thaïlandais a dissous, le 24 février 2006, la Chambre basse du Parlement et a convoqué des élections anticipées pour le 2 avril. M. Thaksin a subi un premier revers lorsque l'opposition parlementaire a annoncé qu'elle boycotterait le scrutin. Il en a subi un deuxième, le 15 mars 2006, lorsque la commission électorale a disqualifié 320 des 941 candidats, accentuant le discrédit qui plane sur l'ensemble du processus. Compte tenu de la situation confuse et de l'impasse politique dans laquelle est la Thaïlande actuellement, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre des affaires étrangères de lui préciser la position et les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

La France n'entend pas s'ingérer dans le processus électoral et institutionnel en cours en Thaïlande. Elle suit avec beaucoup d'attention la situation en Thaïlande, pays avec lequel elle entretient des relations privilégiées et de grande qualité. Le Président de la République a effectué une visite d'État dans le royaume du 17 au 19 février derniers et a reçu pour un entretien privé M. Thaksin Shinawatra, à Paris, le 25 avril.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE90184

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 90184
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3211
Réponse publiée le : 23 mai 2006, page 5378